

République Française SAONE-ET-LOIRE	Date de convocation : 07 mars 2026 Date d'affichage et mise en ligne 11/03/2026	DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE SAINT AMOUR BELLEVUE <b>Séance du 11 mars 2026</b>
--	--	---

onze mars deux mille vingt-six 18 heures 00 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Catherine CANARD

**MEMBRES :**

En exercice : 13  
Présents : 11  
Votants : 11  
Pour : 11  
Contre : 0  
Abstentions : 0

**Présents :** Mircille PERRET, Catherine CANARD, Rachel HAMET, Mathieu TRIBOULET, Laurence CHOMIENNE, Joseph DE SONIS, Pascal DURAND, Josiane CASBOLT, Claude BOISSON, Grégory BARBET, Marie-Claude WILSON  
**Représentés :** Maxime TERRET représenté par Catherine CANARD  
**Excusés :** Marie José BERNET  
**Absents :**  
**Secrétaire de séance :** Marie-Claude WILSON

## **Objet: Délibération sur le compte unique financier - SAINT AMOUR BELLEVUE 2025**

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu la délibération n°MI\_2021\_5\_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025;

Vu le Compte Financier Unique 2025;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	371 604,22	0,00	37 793,34	0,00	409 397,56
Opérations exercice	578 846,35	692 747,86	309 279,54	129 180,12	888 125,89	821 927,98
Total	578 846,35	1 064 352,08	309 279,54	166 973,46	888 125,89	1 231 325,54
Résultat de clôture		485 505,73	142 306,08			343 199,65
Restes à réaliser	0,00	0,00	166 700,00	0,00	166 700,00	0,00
Total cumulé	0,00	485 505,73	309 006,08	0,00	166 700,00	343 199,65
Résultat définitif		484 301,06	309 006,08			175 294,98

se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal réuni et présidé par vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et donne pouvoir à pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

le Maire,  
Josiane CASBOLT



Le Maire  
Josiane CASBOLT



Sécrétaire de séance  
Marie-Claude WILSON



Date de transmission de l'acte: 18/03/2026  
Date de reception de l'AR: 18/03/2026

071-217103852-DE\_2026\_004-DE  
A G E D I